



L 72719002 5036 3

Le Ministre des Affaires étrangères du Japon  
à l'ambassadeur du Canada au Japon

Tokyo, le 29 juillet 1955

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la note de Votre Excellence en date du 25 juillet 1955, relative à l'Accord de services publics entre le Japon et le Canada, signé à Ottawa le 12 janvier 1955.

L'Accord de services publics a été conclu par le Gouvernement japonais et le Gouvernement canadien, conformément à l'article XVIII de l'Accord de commerce et de navigation entre le Japon et le Canada, signé à Ottawa le 12 janvier 1955.

Le Japon a l'honneur de vous adresser par la présente la note de Votre Excellence en date du 25 juillet 1955, relative à l'Accord de services publics entre le Japon et le Canada, signé à Ottawa le 12 janvier 1955.

La présente note a pour objet de vous adresser la copie de l'Accord de services publics entre le Japon et le Canada, signé à Ottawa le 12 janvier 1955, ainsi que la note de Votre Excellence en date du 25 juillet 1955, relative à l'Accord de services publics entre le Japon et le Canada, signé à Ottawa le 12 janvier 1955.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération et de ma haute estime.

MAMORU SHIGEMITSU  
Ministre des Affaires étrangères  
du Japon

MAMORU SHIGEMITSU  
Minister for Foreign Affairs  
Japan

Excellence  
Honorable T. C. Davy, C.R.  
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada au Japon  
Ottawa, le 29 juillet 1955